



DATE DE CONVOCATION :
21/3/2024

DATE D’AFFICHAGE
Convocation : 21/3/2024

**NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 19
PRESENTS : 13
VOTANTS : 18**

L’an deux mil vingt-quatre,
Le Trois Avril à 20 HEURES, le Conseil Municipal, légalement convoqué,
s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M.
BEZOT, Maire

Etaient présents :

Ms LOUIS, ARMANGE, DARMON, MAYENS, FRANCOIS, BALANGER,
Mmes SAINTEN-BOURGUIGNON, LAUBRETON, DAUTELOUP, ALMEIDA,
CIQUERA, BOYER
Formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs :

Mme DEVIN-COLLGON a donné pouvoir à Mme SAINTEN-BOURGUIGNON
Mme LEBARS-DURIEUPEYROU a donné pouvoir à M. MAYENS
M. PIVAIN a donné pouvoir à M. FRANCOIS
M. HANOWER a donné pouvoir à M. BALANGER
Mme VINIT a donné pouvoir à Mme BOYER
Mme CHARLES a donné pouvoir à Mme DAUTELOUP jusqu’à son arrivée.

**M. MAYENS a été désigné Secrétaire de séance et Président de séance
pour les votes des comptes administratifs.**

Délibération N°2 Budget Principal – Compte administratif 2023

Délibération N°2

OBJET : Compte administratif 2023 - budget principal

VU le compte de gestion du Trésorier Principal de Yerres,
VU le compte administratif 2023 dressé par Monsieur Bruno BEZOT,
Sous la Présidence de Monsieur André MAYENS,

Hors de la présence du Maire, le Conseil MUNICIPAL, à l'UNANIMITÉ (18 voix POUR : MS LOUIS, ARMANGE, DARMON, MAYENS, FRANCOIS, BALANGER, PIVAIN, HANOWER, Mmes SAINTEN-BOURGUIGNON, LAUBRETON, DAUTELOUP, ALMEIDA, CIQUERA, BOYER, DEVIN-COLLGON, LEBARS-DURIEUPEYROU, VINIT, CHARLES)

ADOpte le compte administratif 2023 du budget principal, comme suit :

	DEPENSES	RECETTES	Résultat de clôture
Section de Fonctionnement	3 014 047.72	3 740 092.48	726 044.76
Section d'Investissement	1 526 248.65	2 253 582.20	727 333.55
TOTAL (réalisations et report)	4 540 296.37	5 993 674.68	1 453 378.31
<i>Reste à réaliser à reporter en section d'investissement</i>	<i>847 473.98</i>	<i>165 000</i>	<i>- 682 473.98</i>
<i>Résultat cumulé</i>	<i>5 387 770.35</i>	<i>6 158 674.68</i>	<i>770 904.33</i>

CONSTATE que le compte de gestion du Trésorier Principal de Yerres fait apparaître les mêmes résultats.

ARRÊTE les résultats définitifs tels que ci-dessus.

Fait et délibéré à Varennes-Jarcy, le 3 avril 2024.
Pour extrait certifié conforme au registre.



Le Maire

Bruno BEZOT